

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
☐ **LA DESTRUCTION ***
☐ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE ***

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Ville de Strasbourg.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 1 Rue Parc de l'étoile.....
Commune STRASBOURG.....
Code postal 67076 Cedex.....
Nature des activités : Gestionnaire des RNN de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Tilkirch-Graffenstaden, de la forêt périurbaine de la Robertsau, des espaces verts urbains, des forêts du Hohwald, de l'Oedenwald, de l'Oeuvre Notre Dame et du Herrenwald.....
Qualification : Collectivité territoriale.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Toutes les espèces d'amphibiens pouvant potentiellement être présents dans les mares. Essentiellement:	Indéterminée	Tout individus mâle ou femelle, adulte, juvénile ou larve pouvant être potentiellement capturé à l'épuisette ou à l'aide d'un piège (amphicapt ou nasse) dans le cadre d'un suivi de population.
B2 <u>Ichtysaura alpestris</u> <u>Triton alpestre</u>	Indéterminée	
B3 <u>Lissotriton vulgaris</u> <u>Triton ponctué</u>	Indéterminée	
B4 <u>Triturus cristatus</u> <u>Triton crêté</u>	Indéterminée	
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☒	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Suivi des populations dans les forêts et les espaces verts de la Ville de Strasbourg.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Les individus capturés sont relâchés dans leur mare d'origine immédiatement après identifications.

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐ Dispositif amphicapt et nasses validés par la Société
 Capture avec épuisette ☒ Pièges ☒ Préciser : herpétologique de France et le réseau Réserves Naturelles de France

Autres moyens de capture ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser :

Destruction des œufs ☐ Préciser :

Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
 Par pièges létaux ☐ Préciser :
 Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
 Par armes de chasse ☐ Préciser :

Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :

Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Master 2 Conservation des écosystèmes, MST environnement, BTS GPN

Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Formation AFB (ex ATEN), formation interne

Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : mars à juin de chaque année (2018, 2019 et 2020)
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est

Départements : Bas-Rhin

Cantons : Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Brumath (Herrenwald), Saverne (Oedenwald et Oeuvre Notre Dame), Obernai (Le Hohwald)

Communes : Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Brumath, Cosswiller, Balbronn, Le Hohwald et Westhoffen

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☒ Mesures de protection réglementaires ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Individus relâchés immédiatement après dénombrement et identification. Respect du protocole Chytridiomycose.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : En pièce jointe de ce formulaire

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Les inventaires et suivis concernent avant tout les sites de Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden et Brumath. Les autres sites peuvent potentiellement être inventoriés à l'avenir. Un bilan des suivis sera transmis à la Préfecture du Bas-Rhin et à la DREAL Grand-Est.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Strasbourg
 le 2 OCT. 2017
 Votre signature

Romuald SUTTER
 Chef de service

[Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

- 2 OCT 2011